

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activité 2022 de Pré-Bocage Intercom. Cette année a été riche en réalisations et en projets ambitieux pour notre territoire.

Tout d'abord, je tiens à saluer l'engagement et le travail acharné de nos équipes et de nos élus pour mener à bien les différentes actions et initiatives. Grâce à leur dévouement, nous avons pu avancer sur plusieurs dossiers importants pour le développement de notre territoire.

En 2022, nous avons notamment renforcé notre politique en faveur de l'environnement en lançant plusieurs projets liés à la préservation de la biodiversité, ce qui nous a valu la reconnaissance de Territoire Engagé pour la Nature. Nous avons également poursuivi nos efforts en matière de développement économique en accompagnant les entreprises locales et en favorisant l'implantation de nouvelles structures sur notre territoire.

Par ailleurs, nous avons maintenu notre engagement envers nos concitoyens en proposant des services de qualité dans différents domaines tels que la culture, la petite enfance, le sport ou encore la santé. Nous avons notamment eu le plaisir de voir les travaux du gymnase de Villers-Bocage ainsi que des Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires de Villers-Bocage / Val d'Arry et Caumont-sur-Aure être finalisés, preuves de notre investissement pour garantir un cadre de vie agréable à tous.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des acteurs locaux qui ont contribué au succès de nos actions en 2022, et je suis convaincu que nous pourrions continuer à avancer ensemble pour construire un avenir solide et pérenne pour notre communauté de communes.

**Gérard LEGUAY,**  
Président de Pré-Bocage Intercom

La rédaction d'un rapport annuel d'activité est une obligation légale (article L 5211-39 du CGCT) pour tout Établissement public de coopération intercommunale comprenant une commune d'au moins 3.500 habitants. Le rapport d'activité est présenté en Conseil communautaire et ensuite adressé à chaque commune membre de la Communauté de communes de Pré-bocage Intercom. À charge à chaque maire d'en faire la communication auprès de son conseil municipal lors d'une séance publique. Au-delà du respect de la procédure légale, ce document a aussi pour objectif d'informer de façon claire les élus et tous ceux qui le souhaitent.

Rédaction : l'ensemble des services de Pré-Bocage Intercom.  
Conception graphique : Service communication. Edition : Juin 2023.

# SOMMAIRE

<b>Edito</b>	<b>p2</b>
<b>L'organisation politique</b>	<b>p4</b>
Le Conseil Communautaire	p4
Le Bureau Communautaire	p5
Les Commissions Thématiques	p5
<b>Les compétences</b>	<b>p6</b>
<b>Pôle citoyenneté</b>	<b>p8</b>
Culture	p9
Enfance-jeunesse	p10
Services à la population	p12
<b>Pôle Aménagement du territoire</b>	<b>p15</b>
Urbanisme et SCoT	p16
Développement économique	p18
<b>Pôle Environnement</b>	<b>p19</b>
Environnement	p20
Valorisation, collecte et recyclables	p24
<b>Pôle Administration générale</b>	<b>p26</b>
Petites villes de demain	p27
Le budget communautaire	p28
Contrat de relance et de transition écologique	p30
<b>Pôle Ressources et techniques</b>	<b>p31</b>
Ressources humaines	p32
Technique	p33
Communication	p34
<b>chiffres clés</b>	<b>p35</b>

## Le Conseil Communautaire

**Le fonctionnement opérationnel de la Communauté de Communes est assuré par le Conseil Communautaire.**

Composé de 50 conseillers, il se réunit tout au long de l'année et gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de Communes.

Cette instance vote le budget et les projets proposés par le Bureau.

### LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

**AMAYÉ-SUR-SEULLES** : Pascal COTARD.

**AURSEULLES** : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL.

**BONNEMAISON** : Pierre SALLIOT.

**BRÉMOY** : Alain LEGENTIL.

**CAHAGNES** : Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND.

**CAUMONT-SUR-AURE** : Christophe LE BOULANGER, Marie-Josèphe LESENECHAL, Michel GENNEVIEVE, Jean-Paul THOMAS.

**COURVAUDON** : Sylvie HARIVEL.

**DIALAN-SUR-CHAÎNE** : Jean-Yves BRECIN, Johanna RENET.

**EPINAY-SUR-ODON** : Hélène PAYET.

**LANDES-SUR-AJON** : Didier VERGY.

**LE MESNIL-AU-GRAIN** : Annick SOLIER.

**LES LOGES** : Joël LEVERT.

**LES MONTS D'AUNAY** : Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUE, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN.

**LONGVILLERS** : Bertrand GOSSET.

**MAISONCELLES-PELVEY** : Christian HAURET.

**MAISONCELLES-SUR-AJON** : Pierre DEWASNE.

**MALHERBE-SUR-AJON** : Marcel PETRE.

**MONTS-EN-BESSIN** : Edith LANGLOIS.

**PARFOURU-SUR-ODON** : David PICCAND.

**SAINT-LOUET-SUR-SEULLES** : Yves PIET.

**SAINT-PIERRE-DU-FRESNE** : Alain QUEHE.

**SEULLINE** : Jean BRIARD, Yvonne LE GAC.

**TRACY-BOCAGE** : François REPEL.

**VAL-D'ARRY** : Jacky GODARD, Jérémie DESGUEE, Josiane LECUYER, Christian VENGEONS.

**VAL-DE-DRÔME** : Michel LEFORESTIER.

**VILLERS-BOCAGE** : Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Elodie HAMON, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME.

**VILLY-BOCAGE** : Jean-Luc ROUSSEL.

# L'organisation politique

# Le Bureau Communautaire

Élu par le Conseil Communautaire, le Bureau se compose de 11 membres, dont 10 vice-présidents en charge des commissions thématiques. Il se réunit chaque semaine pour valider les propositions faites par les 10 commissions. Le Bureau débat des orientations stratégiques et des actions et projets relevant du champ des compétences de la Communauté de Communes avant leur présentation en Conseil Communautaire.



**Président**  
**Gérard Leguay**  
Aurseulles



**1<sup>ère</sup> Vice-Présidente**  
**Christine Salmon**  
Les Monts d'Aunay  
*Valorisation, Collecte,  
Recyclables*



**2<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
**Stéphanie Leberrurier**  
Villers-Bocage  
*Développement  
économique et tourisme*



**3<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Christophe Le  
Boulanger**  
Caumont-sur-Aure  
*Culture*



**4<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Jacky Godard**  
Val d'Arry  
*Ressources humaines  
et financières*



**5<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
**Sandra Lemarchand**  
Cahagnes  
*Cadre de vie*



**6<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Jean-Yves Brécin**  
Dialan-sur-Chaîne  
*Prospective et animation  
territoriale*



**7<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Marcel Pétré**  
Malherbe-sur Ajon  
*Enfance et jeunesse*



**8<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Christian Hauret**  
Maisoncelles-Pelvey  
*Urbanisme et SCoT*



**9<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Dominique Marie**  
Les Monts d'Aunay  
*Service technique*



**10<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Bruno Delamarre**  
Villers-Bocage  
*Environnement*

## Les commissions thématiques

Le 10 commissions thématiques de Pré-Bocage Intercom intègrent des élus communautaires et des élus des Conseils Municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent des avis consultatifs à l'attention des instances décisionnaires. L'ensemble des membres du Bureau est invité à chaque commission.



*Valorisation, Collecte,  
Recyclables*  
**7 réunions**



*Développement  
économique et tourisme*  
**6 réunions**



*Culture*  
**7 réunions**



*Ressources humaines  
et financières*  
**7 réunions**



*Cadre de vie*  
**7 réunions**



*Prospective et animation  
territoriale*  
**4 réunions**



*Enfance et jeunesse*  
**7 réunions**



*Urbanisme et SCoT*  
**7 réunions**

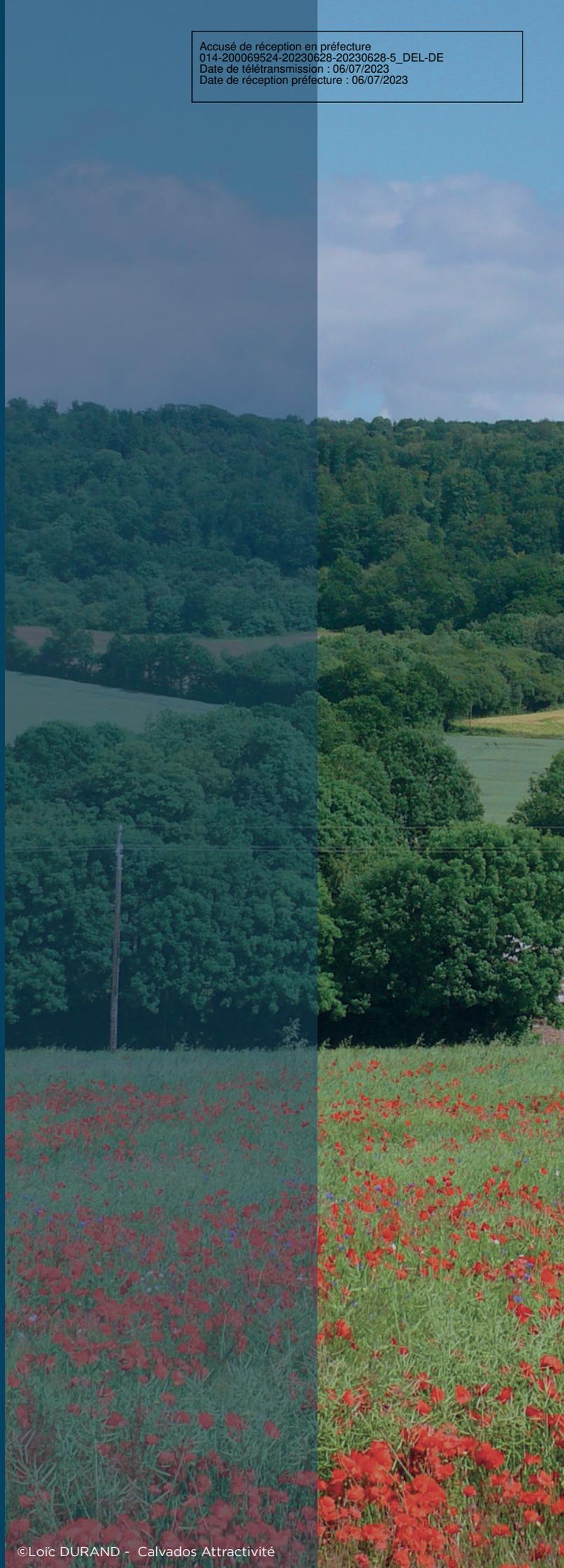


*Service technique*  
**8 réunions**



*Environnement*  
**7 réunions**

# — Les compétences





La loi fixe des groupes de compétences obligatoires et optionnelles, non limitatives toutefois.

Les 27 communes membres définissent ensemble les compétences qu'elles transfèrent à la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives définies dans les statuts de la collectivité.

#### **COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**

- ▶ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- ▶ Développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17
- ▶ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

#### **COMPÉTENCES OPTIONNELLES**

- ▶ Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- ▶ Politique du logement et du cadre de vie
- ▶ Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- ▶ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ▶ Agences postales

#### **COMPÉTENCES FACULTATIVES**

- ▶ Assainissement non collectif des eaux usées
- ▶ Points info 14/France Services
- ▶ Insertion des jeunes
- ▶ Habilitation actes d'urbanisme
- ▶ Action sociale
- ▶ Organisation de la mobilité



—  
**Pôle  
citoyenneté**

# CULTURE

## Saison culturelle

Les habitants du territoire et le public extérieur ont bénéficié de 10 spectacles sur l'année 2022. Cette saison culturelle a bénéficié de l'envie de la population « d'oublier » la période COVID. La fréquentation sur l'année : 6595 spectateurs, 1348 scolaires et 106 familles ont participé à des actions culturelles au cours de l'année.

## Nuits de la Lecture

Évènement phare autour du livre et de la lecture, cette première édition sur le territoire a permis de susciter la curiosité, l'envie, le plaisir de lire, d'écouter et de jouer autour de la littérature. Cet évènement organisé en partenariat avec la médiathèque de Villers-Bocage, a été conçu pour toucher tous les publics (scolaire, très jeune public et tout public). Au total 431 personnes ont profité de cette action pour la lecture publique.

## Festival « Les pieds dans les étoiles »

Le festival « Les pieds dans les étoiles » s'est déroulé les 2 et 3 juillet 2022 à Cahagnes en partenariat avec la commune et les associations du territoire. Comme les années précédentes, les artistes des 15 compagnies programmées ont été logés chez l'habitant. Au total plus de 1650 spectateurs ont profité des 15 spectacles, principalement un public familial.



## Les Estivales

Pour cette saison estivale, en partenariat avec les bibliothèques de Villers-Bocage, de Les Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon) et l'office de tourisme, 5 compagnies ont présenté durant 10 représentations leurs créations. Ces manifestations ont eu lieu entre le 14 juillet et le 14 août, pendant les jours de marché. Au total 1450 personnes ont été recensées pour l'ensemble des spectacles.



## Itinéraire en quête d'artiste

Dans le cadre des journées du patrimoine du 17 au 25 septembre 2022 a eu lieu la quatrième édition « d'Itinéraire en quête d'artistes » en partenariat avec l'association Réalité Art. 63 artistes plasticiens répartis sur le territoire ont exposé leur travail. L'affluence a été de 2 475 visiteurs tout public ainsi que 52 scolaires. Cette année, un petit village a pris forme à la chapelle Saint-Clair avec la présence d'un food truck, de l'organisation de plusieurs concerts et de l'ouverture de saison, qui, ont rassemblé 632 personnes au cours de ces deux fins de semaine.



**Christophe LE BOULANGER,**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge de la culture

# ENFANCE - JEUNESSE

## Relais Petite Enfance (RPE)

Anciennement Relais d'assistants maternels, les trois Relais Petite Enfance du territoire ont connu une hausse de la fréquentation en 2022.

267 familles et assistants maternels ont été accueillis, conseillés et accompagnés par les RPE pour des questions générales ou individualisées. Des demandes qui ont donc doublé en un an.

Pour plus de proximité avec les usagers, le bureau de la permanence du RPE « A Pas de Lutins » a été relocalisé dans le bâtiment Pré-Bocap' de Villers-Bocage.

Le nombre d'ateliers et d'animations a fortement augmenté :

► 214 ateliers d'éveils, fréquentés par 54 assistants maternels, 237 enfants et 36 parents.

► 23 rencontres inter-ram qui ont profité à 931 personnes (adultes et enfants).

La Journée « Je Bouge avec mon enfant » a eu lieu le 26 novembre 2022. Au programme : des ateliers d'éveil animés par les assistants maternels, une conférence « Stimul'ergo » et une représentation de danse par la Cie Nejma « Sur quel pied danser ? ».

Un groupe d'une dizaine d'assistantes maternelles ont participé activement aux temps de préparation et à l'animation de la journée qui a rassemblé 96 personnes.

Dans le cadre de la semaine de la petite enfance, un Festival « Pour Bercer l'Imaginaire » a été organisé du 16 au 21 mai 2022. Au programme : des ateliers de peinture en mouvement, des parcours de motricité, des ateliers « premiers mouvements dansés » et des représentations du spectacle ZAKA (Cie Eteile), des ateliers cirque (Cie BricArtsBrac) et une conférence Pickler-Loczy.



## convention Territoriale Globale

Durant l'année 2022, Pré-Bocage Intercom, la CAF et différentes communes du territoire ont continué de suivre et remplir les objectifs et actions de la Convention Territoriale Globale concernant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et l'accès au droit. Celle-ci couvre la période 2020-2023.



## Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Locaux Jeunes

L'année 2022 a été synonyme de reprise pour les accueils de loisirs avec une forte hausse de la fréquentation pour certains. Près de 1 070 enfants ont fréquenté un ALSH pendant l'année, malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire.

L'organisation de séjours par les différents centres de loisirs et accueils jeunes du territoire a pu reprendre durant l'été 2022. 22 séjours au total ont été organisés avec par exemple des séjours à la Ferme, au bord de la mer, dans la nature, des activités sportives, des sorties citoyennes, des sorties culturelles mêlant loisirs et histoire, cinéma ou encore astronomie.

Au niveau des 3 locaux jeunes, 201 jeunes ont fréquenté un local jeune et 19 jeunes ont fréquenté le groupe d'ados situé à Cahagnes. De nombreux projets ont pu être menés par et avec les jeunes : radio citoyenne, labo botanique, ateliers intergénérationnels, escape game « Pirate », théâtre forum, atelier cuisine, ...

### CHIFFRES CLÉS

**267**

familles et assistants maternels accompagnés par les RPE

**1 290**

enfants et jeunes qui ont fréquenté les ALSH et locaux jeunes.

## Projets enfance-jeunesse

La Fête du jeu s'est déroulée le samedi 21 mai 2022 à la Ferme de D'Jo sur la commune d'Aurseulles et a rassemblé 400 personnes.

L'appel à projet « Jeunesse et Culture » a permis de soutenir l'association « Familles Rurales » dans l'organisation du projet « Slam pour Tous », mené au sein des collèges, des EHPAD et des locaux jeunes du territoire.



**Marcel PETRE,**  
7ème Vice-Président  
en charge de l'enfance-jeunesse

# SERVICES À LA POPULATION

## Points info 14/Fance Services

Les trois Points Info 14, portés par la communauté de communes, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, emploi, droit, logement, impôt... Ils permettent la mise en relation des usagers avec 22 partenaires nationaux, en visio-conférence, et des partenaires locaux qui assurent des permanences physiques (Mission Locale Bessin-Bocage, France Rénov', PIG Habitat du Département du Calvados, l'Etape...).

Les trois Points Info 14 (Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage et permanences à Val d'Arry) sont labellisés France Services depuis fin 2021 pour Villers-Bocage et Les Monts d'Aunay et 2022 pour celui de Caumont-sur-Aure.

L'obtention du label national « France Services » garantit un niveau d'exigence et de qualité aux citoyens qui fréquentent les Points Info 14 par le respect d'une charte et de critères stricts.

En 2022, la fréquentation de ces espaces est en augmentation de 32% par rapport à 2021 avec plus de 7 000 visites.

Le recrutement de trois chargées d'accueil requis dans le cadre de la labellisation France Services a permis d'accompagner davantage les usagers.

Les dossiers les plus sollicités sont la CPAM, CAF, ANTS, Pôle emploi et l'assurance retraite.

Les faits marquants de l'année 2022 :

- ▶ Déménagement du Point Info 14/France Services de Villers-Bocage au 40 rue des Fours à Chaux en attendant la fin des travaux de la Maison de Services au Public.
- ▶ Mise en place de permanences numériques des Conseillers numériques France Services
- ▶ Nouvelles permanences de partenaires : I2B (agence d'intérim d'insertion)/BAC (Bourse d'Aide aux Chômeurs par le Travail), et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Famille (CIDFF) avec mise en place d'une visio-conférence avec une assistance juridique deux fois par mois au Point Info 14/France Services de Les Monts d'Aunay.



© Emmanuel BLIVET - Département du Calvados

## Agences postales intercommunales

Afin de garantir un service de proximité auprès de la population, la communauté de communes s'est engagée auprès de La Poste à gérer quatre agences postales à Cahagnes, Dialan-sur-Chaîne, Les Monts d'Aunay (Le Plessis-Grimoult) et Val-d'Arry (Noyers-Bocage).

Un îlot numérique (ordinateur, imprimante-scanner et accès wifi gratuit) est à disposition des usagers à Cahagnes et une tablette numérique à Noyers-Bocage (Val d'Arry).

Les faits marquants de l'année 2022 :

- ▶ Délibération du conseil communautaire pour créer une agence postale à Caumont-sur-Aure suite à la fermeture du bureau de poste courant 2023.
- ▶ Mise à disposition d'un îlot numérique à l'agence postale de Le Plessis-Grimoult (Les Monts d'Aunay) et d'une tablette numérique à Jurques (Dialan-sur-Chaîne)

En 2022, la fréquentation totale pour les 4 agences est en baisse de 17% par rapport à 2021. Cependant, les usagers font globalement plus d'opérations, + 6%. Donc moins de visites mais lors de ces visites plus d'opérations d'achats.

Le panier moyen des particuliers (montant moyen dépensé par un client) est stable pour Val d'Arry et Cahagnes et en hausse pour Jurques et Le Plessis Grimoult (de 8 € en 2021 à 13 € en 2022).

Le chiffre total des ventes 2022, 39 059 €, est en légère baisse de 6% mais le territoire reste moins impacté que l'ensemble du secteur de Thury-Harcourt (- 11%).

## CHIFFRES CLÉS

**7 093** visites dans les Points Info 14/France Services

## Numérique

Pré-Bocage Intercom a déployé une nouvelle offre numérique complète et complémentaire sur l'ensemble du territoire de Pré-Bocage Intercom, en partenariat notamment avec le Département du Calvados et la fondation Orange Solidarité.

En 2022, 286 personnes ont bénéficié gratuitement d'un accompagnement numérique en atelier ou permanence sur le territoire.

### PERMANENCES DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

Les Conseillers Numériques France Services de Pré-Bocage Intercom et du Département du Calvados accompagnent les usagers vers l'autonomie numérique, sous la forme de rendez-vous individuel dans les trois Points Infos 14/France Services et l'espace public numérique de Les Monts d'Aunay.

En 2022, 166 usagers accompagnés et 365 accompagnements numériques ont été réalisés (certaines personnes sont venues plusieurs fois, 60% d'accompagnements suivis). Les principales thématiques abordées sont la prise en main du matériel, la gestion des contenus numériques, la compréhension des démarches en ligne, la gestion des mails et le traitement de texte.

### ATELIERS NUMÉRIQUES

#### ► Ateliers numériques ouverts à tous

Animés par notre Conseiller numérique, les ateliers sont proposés une fois par semaine sur une période de trois mois. 4 lieux étaient proposés en 2022 : Cahagnes, Les Monts d'Aunay, Val-d'Arry, Villers-Bocage. 3 sessions d'ateliers ont été réalisées, soit 117 ateliers.

58 personnes ont participé à ces ateliers d'initiation à l'informatique et l'acquisition de l'autonomie dans les démarches administratives en ligne. L'âge moyen est de 59 ans.

Une session a été également proposée aux jeunes du territoire, suivis par la Mission Locale Bocage Bessin, pour acquérir de l'autonomie dans leurs démarches administratives en ligne.

#### ► Ateliers numériques intergénérationnels

Ouverts aux personnes de plus de 60 ans, ils ont pour objectifs l'acquisition de l'autonomie numérique. Des rencontres régulières entre les personnes sont organisées avec des adolescents du territoire autour de l'outil numérique afin de créer du lien entre ces publics et permettre un échange de savoirs.

En 2022, 42 seniors ont pu suivre ces ateliers. Une baisse de fréquentation a été observée de 20%.

#### ► Ateliers CV

Pré-Bocage Intercom a signé un partenariat avec La Fondation Orange Solidarité pour mettre en place des ateliers cv, une fois par mois, à l'Espace Public Numérique de Les Monts d'Aunay.

Ils ont pour but d'accompagner celles et ceux qui ont besoin d'élaborer leur cv ou de le mettre à jour.



©Freepik

## santé

### PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAUX ET AMBULATOIRES (PSLA)

#### ► Pôle de santé bi-site Villers-Bocage/Val d'Arry

Il comprend deux bâtiments : le Pôle Central de Villers-Bocage qui a ouvert en juin 2022 et l'antenne de Val d'Arry (Noyers-Bocage), en juillet 2021.

Ce sont près de 50 professionnels qui travaillent désormais ensemble et de manière coordonnée.

Le Pôle de santé de Villers-Bocage, accueille plus d'une trentaine de professionnels : 3 cabinets infirmiers, 8 médecins généralistes, 3 orthophonistes, 1 pédicure-podologue, 1 neuropsychologue, 1 psychomotricienne, 3 psychologues, 2 sages - femmes, 1 diététicienne - nutritionniste, 1 orthoptiste, 1 permanence médecine du travail de la MSA.

Sur le site de Val-d'Arry, c'est plus d'une vingtaine de praticiens : 3 médecins généralistes, 5 infirmiers, 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 diététicienne - nutritionniste, 5 masseurs - kinésithérapeutes, 2 ergothérapeutes, 2 ostéopathes, 1 sophrologue.

C'est près d'une vingtaine de nouveaux professionnels de santé qui s'est installée sur le territoire depuis l'ouverture du PSLA bi-site.

#### ► Pôle de santé Caumont-sur-Aure

Il a ouvert ses portes en juillet 2022. Le Pôle de santé intercommunal accueille aujourd'hui deux médecins généralistes, un masseur-kinésithérapeute/ostéopathe, une ostéopathe, deux cabinets infirmiers. Deux cabinets sont encore disponibles à la location.

Les autres subventions dont ont bénéficié les propriétaires du territoire :

- ▶ Aides régionales via les chèques Eco-Energie émis en 2021 sur le territoire : 15 500 € (13 500 € en 2021).
- ▶ Autres subventions : 47 700 € répartis en 24 000 € de Ma Prime Rénov' et 23 700 € de CEE.

## Cadastre solaire

Le cadastre solaire, Soleil14, lancé en 2019 en partenariat avec le SDEC Energie et les 16 communautés de communes du Calvados, est une plateforme de simulation en ligne des projets solaires thermiques et photovoltaïques pour les particuliers, entreprises et collectivités.

La crise sanitaire a perturbé le marché du solaire. Pour le territoire de PBI, des demandes d'informations ont été réalisées et des contacts pris mais aucune réalisation solaire n'a été effectuée via cette plateforme.

## Sports et loisirs

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Pré-Bocage Intercom met à disposition, à titre gracieux, ses 4 gymnases intercommunaux pour une cinquantaine de structures : associations sportives, écoles, collèges, etc.

En 2022, la réouverture de la deuxième salle du gymnase de Villers-Bocage réhabilitée a permis de retrouver un fonctionnement normal pour l'ensemble des utilisateurs tout en bénéficiant d'une salle neuve et aux dernières normes.

### SUBVENTIONS

En 2022, la communauté de communes a versé 117 157 € de subventions à 22 associations sportives affiliées à une fédération.

### FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Le Forum des associations, organisé par PBI, s'est tenu le 3 septembre au gymnase de Villers-Bocage. Pour la première fois, il accueillait également les associations culturelles. 34 associations étaient présentes pour accueillir le public venu nombreux (plus de 1 500 personnes).



**Sandra LEMARCHAND,**  
5ème Vice-Présidente  
en charge du cadre de vie

## Rénovation de l'habitat

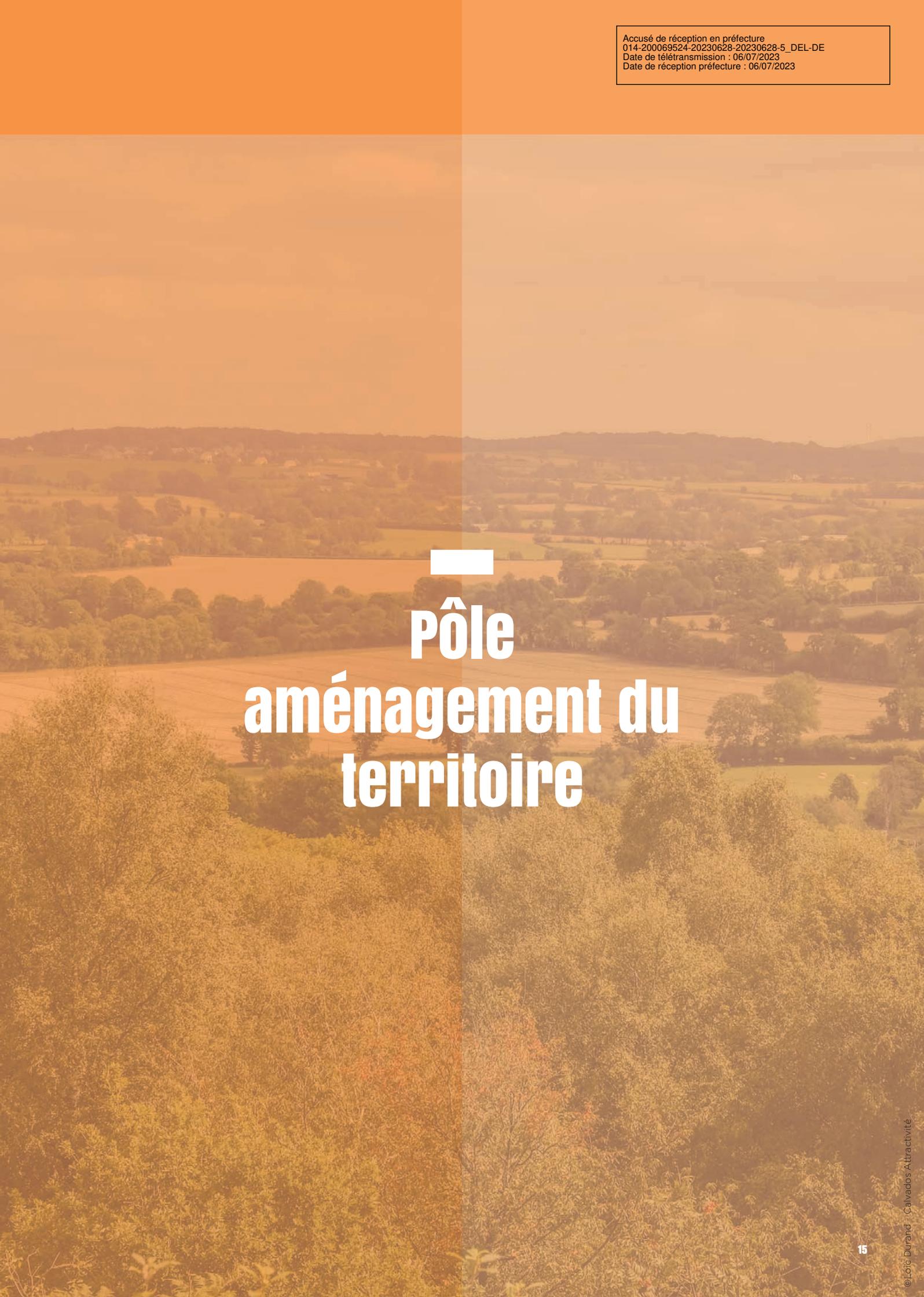
Afin d'accompagner la rénovation énergétique sur son territoire, Pré-Bocage Intercom a financé, en 2022, l'information et le conseil sur cette thématique via des permanences gratuites, pour les habitants du territoire, de conseillers expert-énergie, dispensés par :

- ▶ L'Espace Conseil France Renov' animé par l'association Biomasse Normandie pour les revenus intermédiaires.
- ▶ L'association Inhari pour le dispositif Ma Prime Renov' Sérénité de ANAH ((Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) pour les ménages modestes et très modestes.

Depuis 2017, la communauté de communes a mis en place une politique d'abondement des aides de l'ANAH (500 € pour les dossiers de rénovation énergétique) en faveur des ménages modestes et très modestes.

Fin 2022, les élus ont fait évoluer cette politique pour être en phase avec le nouveau dispositif du Département du Calvados : le PIG (Programme d'Intérêt Général). Ainsi, les habitats dégradés et les projets d'adaptation des logements dans le cadre de la perte d'autonomie sont désormais pris en compte pour les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs. Dans le cadre du PIG Habitat, des permanences spécifiques ont été mises en place au Point Info 14/France Services de Les Monts d'Aunay.

Pour le dispositif Ma Prime Rénov' Sérénité : en 2022, 16 dossiers de ménages ont été déposés auprès de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour un montant total de travaux de 596 500 € TTC dont 255 652 € d'aides de l'Anah et 8 000 € d'aides de la communauté de communes. Concernant l'Espace Conseil France Renov', 134 ménages ont été accompagnés. Selon l'estimation de Biomasse Normandie, 80 logements ont été rénovés (60 % des ménages accompagnés déclarent engager des travaux).



**Pôle  
aménagement du  
territoire**

# URBANISME ET SCOT

## Instruction des autorisations d'urbanisme

Le service instructeur instruit depuis 2020 les 27 communes (soit 48 communes historiques) de PBI.

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) de Pré-Bocage Intercom instruit les dossiers pour le compte des communes. Il propose les arrêtés aux maires qui restent compétents en matière d'autorisations d'urbanisme.



Au total en 2022, 1171 dossiers ont été instruits par le service (contre 1 317 en 2021), dont :

- ▶ **95** Certificats d'Urbanisme Opérationnels (CUB)
- ▶ **471** Déclarations Préalable (DP)
- ▶ **17** Permis d'Aménager (PA)
- ▶ **70** Permis de Construire (PC)
- ▶ **169** Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI)
- ▶ **7** Permis de Démolir (PD)
- ▶ **333** Déclarations Intention d'Aliéner (DIA)

Depuis 2020, globalement on s'aperçoit qu'en 2022 :

- ▶ Le nombre de dépôts pour les CUA, les CUB et les PC (activités) ont été maintenus.
- ▶ Le nombre de dépôts pour les PCMI (habitation) et les DIA ont légèrement baissé.
- ▶ Le nombre de dépôts pour les DP (travaux), les PD (démolition) et les PA (lotissement) ont augmenté.

	2020	2021	2022
ADS nb d'actes	744	941	834
Croissance ADS/2020	0	21 %	11 %
DIA nb d'actes	353	376	333
Croissances DIA/2020	0	6 %	- 5 %
<b>Croissance totale</b>	<b>0</b>	<b>27 %</b>	<b>6 %</b>

Les faits marquants de l'année 2022 :

- ▶ L'activité est plus stable et plus linéaire que les 2 années précédentes.
- ▶ L'activité de 2022 est équivalente à 2020.

### LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DU SERVICE ET L'APPUI AUPRÈS DES MAIRIES ONT ÉTÉ GLOBALEMENT MAINTENUS AVEC :

- ▶ Une réunion de secrétaires de mairie a été réalisée en juin.
- ▶ Les rendez-vous avec les Maires sur demande ont été tenus soit pour former les secrétaires soit pour accompagner les mairies dans l'instruction d'une autorisation.

### LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION :

- ▶ La dématérialisation est mise en place et disponible depuis le 01/01/2022 pour toutes les communes du territoire. En effet, la Saisie par Voie Electronique (SVE) est obligatoire et toutes les communes sont en capacité depuis cette date de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, selon les modalités mises en place par le service instructeur conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au dispositif de saisine par voie électronique.

- ▶ De plus la commune de Les Monts d'Aunay (commune de plus de 3 500 habitants), dispose d'une téléprocédure spécifique pour recevoir et instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme, conformément à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62

- ▶ Un lien UNIQUE est disponible pour déposer une demande d'autorisation dématérialisée sur le site de Pré-Bocage Intercom : [www.prebocageintercom.fr](http://www.prebocageintercom.fr)

### Le dépôt dématérialisé représente près de 10% des demandes d'autorisation dès la 1ère année !

## CHIFFRES CLÉS

**834** dossiers traités par le service ADS

**333** dossiers DIA

**72** dossiers en instruction dématérialisée

## PLUi Est et PLUi ouest

Les procédures de modifications simplifiées pour les PLUi Est et Ouest ont été prescrites en février 2022 et approuvées le 20/12/2022.

Leurs objectifs étaient de :

- ▶ Rectifier des erreurs matérielles,
- ▶ Clarifier certaines formulations dans les règlements pour en faciliter l'instruction,
- ▶ Supprimer certains emplacements réservés devenus obsolètes,
- ▶ Identifier des bâtiments pouvant changer de destination pour de l'activité hôtelière et touristique.

Une mise à disposition du public a eu lieu au sein des Mairies et au siège de l'intercommunalité pendant 1 mois du 19 septembre 2022 au 21 octobre 2022.

Les habitants du territoire ainsi que les élus avaient la possibilité d'émettre des commentaires au sein d'un registre ou bien par mail ou par courrier.

À la suite de cette mise à disposition du public, 5 remarques ont été réalisées sur le PLUi EST ainsi que 5 remarques, également, sur le PLUi OUEST.

Les documents modifiés sont disponibles et consultables en version papier en mairie et au siège de Pré-Bocage Intercom. Les documents ont également été mis à jour sur le site internet de l'intercommunalité ainsi que sur le site « Géoportail ».

## SCoT : les conclusions du bilan du SCoT

Arrivé à sa 6ème année d'application, le Conseil communautaire de Pré-Bocage Intercom par délibération en date du 23/11/2022, a débattu sur les résultats de l'application du SCoT et sur son périmètre. Il a décidé de maintenir le SCoT du Pré-Bocage en vigueur.

Le bilan et l'analyse produits ont permis aux élus du Conseil Communautaire de juger de l'efficacité de sa mise en œuvre :

▶ Les objectifs de consommation et de production de logements ne sont pas atteints. En effet, le dynamisme du territoire est plus faible que celui retenu dans le scénario du SCoT. Néanmoins, la tendance retenue est un confortement de l'armature urbaine du SCoT. En effet, l'habitat se construit essentiellement dans les pôles des niveaux 1 et 2 et sur des terrains déjà urbanisés.

▶ D'un point de vue économique, les activités se développent dans les zones identifiées par les documents d'urbanisme et sur les terrains déjà urbanisés créant un dynamisme de territoire positif. Il apparaît clairement que le SCoT est sur un bassin de développement économique basé sur plusieurs bassins de vie.

▶ La faible consommation des espaces agricoles et naturels semble donc les préserver et enclencher une démarche vertueuse d'un point de vue environnemental sur le territoire. Riche de ses paysages : bocage, bois, vallées, vergers, associé à une biodiversité spécifique, ce territoire préserve un cadre de vie proche de la nature, tout en bénéficiant d'une vie locale animée et dynamique, d'un réseau associatif sportif et culturel riche.

▶ Le particularisme du SCoT est son échelle mono EPCI.

Au vu des résultats et de sa position géographique stratégique, ce périmètre d'actions semble être une force sur le territoire considéré comme à taille humaine. En effet, les acteurs publics du territoire du SCoT du Pré-Bocage semblent se saisir des objectifs du SCoT de manière opérationnelle, convergente et dans des délais assez courts.

L'analyse des résultats du SCoT est globalement positive. Le changement vers le confortement des pôles urbains est en train de s'opérer et nécessite un temps long. C'est pourquoi le maintien en vigueur du SCoT approuvé le 13 décembre 2016 a été voté le 22/11/2022.

Dans une deuxième délibération ce même jour, il a été décidé de prescrire la révision du SCoT pour les motifs suivants :

- ▶ Moderniser le SCoT de Pré-Bocage selon l'ordonnance du 17/06/2020 ;
- ▶ Se mettre en conformité avec la loi climat et Résilience d'août 2021 ;
- ▶ Se mettre en conformité avec le SRADDET normand (sans pouvoir passer par une modification simplifiée).

La démarche est lancée et commencée dès 2023.

## Plan Paysage

2022 est la 1ère année de l'animation du plan paysage qui s'est traduit par 2 réunions annuelles.

Sur toute l'année, les fiches thématiques du plan paysage ont été prises en main par 4 commissions : Commission développement économique et tourisme / Commission environnement / Commission technique / Commission urbanisme.

Les actions engagées dès 2022 sont :

- ▶ L'inventaire des haies sur le territoire.
- ▶ La plantation de nouvelles haies par des bénévoles sur 7 km qui va s'être réalisé courant février 2023.
- ▶ La protection de la ressource en eau.
- ▶ L'inventaire et la valorisation du petit patrimoine.
- ▶ La mise en valeur des circuits courts. ....

Ce qui est un début positif pour une première année de mise en œuvre. L'année 2023 va permettre de continuer ces actions et en commencer de nouvelles !



**Christian HAURET,**  
8ème Vice-Président  
en charge de l'urbanisme et du SCoT

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Développement et animation

4 réunions du Club Eco', 123 participants sur les thèmes suivants :

- ▶ ZA et implantation d'entreprises
- ▶ Comment répondre aux marchés publics ?
- ▶ Aides aux entreprises
- ▶ Tourisme en Pré-Bocage

## Soutien aux entreprises

Après une période 2020-2021 marquée par la crise sanitaire et les dispositifs Impulsion Relance, puis Impulsion Résistance I & II, on observe une normalisation de nombreuses situations, cependant la succession des crises (Ukraine, tension sur l'énergie, sur les matériaux, sur la main-d'œuvre...) renforce un climat d'incertitude et une conjoncture difficile à l'émergence des projets.

En 2022, Pré-Bocage Intercom a maintenu ses partenariats avec le L'UCIA DU PRE-BOCAGE, les chambres consulaires, la REGION NORMANDIE, le DEPARTEMENT du CALVADOS, INITIATIVE CALVADOS, L'ETAPE, l'ANBDD au bénéfice des entreprises locales.

## offre foncière

L'année 2022 est marquée par une pression foncière, des tensions sur les ressources, une augmentation des risques et des incertitudes... Mais aussi par davantage de synergies, d'optimisation, d'ouverture aux transitions.

Les projets portés par ENGIE-BIOZ et JONES TP à Val-d'Arry, ou par BRICOMARCHE à Villers-Bocage s'inscrivent dans un temps long mais sont confirmés. D'autres projets se sont concrétisés plus rapidement, ce fut notamment le cas de l'implantation de Mc DONALD'S dans la ZA des Noires Terres en 2022.

Dans l'îlot Nord de la ZA des Noires Terres, 2 actes de ventes ont été signés en 2022 (CAVE DE VILLERS et AERO COURTAGE) ainsi que 2 nouvelles promesses (EDB et ALLIANZ).

Les projets renforcent leur optimisation pour limiter la consommation d'espace, mutualiser et envisager des solutions collectives.

## offre immobilière

Prébo'Cap 2 composé d'un plateau tertiaire, de 3 bureaux et de 3 stockages, héberge :

- ▶ Plateau tertiaire (CHAB-CMPEA)
- ▶ Bureaux (SITACTUS)
- ▶ Stockage (HAPPYTRONIC)
- ▶ Stockage (HOME MADE FOR LOVE)

En 2022, Prébo'Cap 1, pépinière d'entreprises écologique & solidaire située à Villers-Bocage, héberge :

- ▶ Commerce/stockage (LA RECYCL')
- ▶ Bureau (HUGUES IMMO, sortie le 30/11/2022)
- ▶ Bureau (Katia BERTHIER, du 29/04 au 30/05/2022)
- ▶ Bureau (OPE France, Youga DIALLO, entrée le 20/06/2022)
- ▶ Bureau (THERMOFREEZE, sortie le 8/09/2022)
- ▶ Stockage (PCE, entrée le 20/10/2022)

## Accompagnement des porteurs de projets et des entreprises

Guichet unique local développement économique, mise en relation, aide à l'implantation, conseils...

66 nouveaux porteurs de projets accompagnés en 2022. On observe une baisse du nombre de nouveaux porteurs de projets mais celle-ci n'a pas engendré de baisse d'activité car les projets sont plus complexes, l'accompagnement est plus long et plusieurs projets font l'objet d'un suivi depuis plus de trois ans.



**Stéphanie LEBERRURIER,**

2ème Vice-Présidente

en charge du développement économique et du tourisme



—  
**Pôle  
environnement  
et écologie**

# ENVIRONNEMENT



## Plan climat air énergie territorial (PCAET) : Face au climat, on change de plan !

En février 2020, la Communauté de Communes a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) élaboré pour 6 ans, dans le cadre de la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte votée en France le 17 août 2015, avec l'accompagnement du SDEC Énergie.

Le PCAET est la feuille de route pour réaliser la transition énergétique du territoire, c'est une démarche partagée et collective.

Le maître-mot est « penser global mais agir local » : les actions engagées sur le territoire servent les objectifs que se sont fixés la France et l'Europe lors des Accords de Paris de la COP 21, à savoir limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Dans ce sens, il a pour but de réduire les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre, de développer les énergies renouvelables, d'améliorer la qualité de l'air et d'adapter le territoire au changement climatique.

### UN PROGRAMME D'ACTION ÉTABLI AUTOUR DE 9 THÉMATIQUES PRINCIPALES :



Planification, urbanisme



Communication



Déchets



Habitat



Bâtiments publics



Réseaux publics



Mobilité



Entreprises



Agriculture, environnement

Ce programme a été coconstruit avec l'ensemble des services et des partenaires de Pré-Bocage Intercom, réunissant au total plus de 90 actions.

13 de ces actions sont qualifiées « phare », ce sont des actions identitaires du PCAET, telles que, par exemple :

- ▶ élaborer et mettre en place le plan paysage,
- ▶ étudier et mettre en place des installations solaires sur les bâtiments publics,
- ▶ accompagner les entreprises pour réduire leurs consommations d'eau et d'énergie.

Le plan d'action s'actionne sur 6 ans avec un suivi continu à l'aide d'indicateurs prédéfinis, un bilan à mi-parcours (1<sup>er</sup> semestre 2023) et une évaluation finale, avant adaptation et reconduction.

La chargée de mission « animation de la transition énergétique » a pris son poste en avril 2022.

Pour rappel ses missions sont :

- ▶ animer le plan auprès de tous les partenaires
- ▶ et articuler les différentes actions pour atteindre les objectifs.

### Bilan 2022 :

- ▶ redéfinition de la composition du COTECH PCAET (nouvelle mandature)
- ▶ COTECH réunis à 2 reprises (en juin et en novembre). Un premier travail sur la thématique « Communication » a débuté notamment pour ré-inventer une identité visuelle plus personnalisée (plusieurs thématiques et enjeux sont représentés).

Les membres du COTECH ont également souhaité qu'un travail en interne soit réalisé sur l'éco exemplarité (création d'un groupe de travail en novembre 2022) afin de proposer un **guide de l'agent éco-responsable**.

Enfin, les membres du COTECH et les membres de la commission Environnement ont donné un avis favorable à la **réalisation d'un événement : la journée de la Terre** (Action : C.2 : Mettre en place des actions d'informations, d'éducation et de sensibilisation sur l'énergie et le climat). Cet événement éco-citoyen se déroulera en avril 2023.

### Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

L'année 2022 a été synonyme de reconnaissance du travail engagé par la communauté de communes en faveur du Développement Durable !



En décembre 2022, PBI a été reconnu « Territoire Engagé pour la Nature (TEN) », l'occasion aussi pour les élus du territoire d'affirmer une volonté de continuer dans la mise en œuvre d'actions bénéfiques à la biodiversité et au développement durable. La reconnaissance « TEN » est attribuée pour 3 ans (2022-2024).

# Bocage



## COMPÉTENCE GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INNONDATIONS)

### ► Restauration des mares

Dans le cadre de ses compétences en matière de gestion des milieux aquatiques, de reconquête du « bon état » écologique des milieux, et de la mise en valeur de l'environnement, Pré-Bocage Intercom s'est engagée dans un inventaire des mares de son territoire. Cette nécessaire connaissance des mares permettra de mieux apprécier l'état du réseau de mares du territoire et de sélectionner celles qui auraient besoin d'être restaurées. C'est-à-dire, celles pour lesquelles des travaux sont nécessaires pour leur permettre d'accomplir à nouveau son rôle d'accueil de la biodiversité.

Débuté en 2021, l'inventaire des mares du territoire s'est poursuivi en 2022 et a donné lieu à la restauration de 9 mares très dégradées (envasement fort, fermeture de la mare par la végétation...). Les travaux, réalisés par l'entreprise Espace Basse-Normandie, se sont déroulés au mois de novembre 2022 pour un montant total de 22 214.40 €. Ces derniers ont été co-financés à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Fin 2022, les membres des commissions Environnement et Ressources ont donné un avis favorable au recrutement d'un stagiaire pour poursuivre l'inventaire sur 6 mois. Ce stagiaire arrivera au sein du service en février 2023.

### ► Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols

Pré-Bocage Intercom intervient également dans la lutte contre l'érosion des sols et les ruissellements. Par définition, il s'agit de limiter les transferts de polluants vers les cours d'eau et les milieux aquatiques en proposant aux exploitants et propriétaires des aménagements de type haies sur talus, déplacement d'entrée de champ, fascines ... sur les parcelles agricoles.

Pour travailler sur cette thématique, la collectivité s'est engagée à réaliser des diagnostics sur plusieurs sous-bassins versants jugés « prioritaires » du territoire. Ces unités ont été choisies en fonction de leur vulnérabilité au ruissellement érosif, de l'état écologique des rivières, de la présence de zone Natura 2000 et de captages d'eau.

En 2022, ce sont 10 sous-bassins versants qui ont été diagnostiqués, soit 50 km<sup>2</sup>. Dans ce cadre, 42 personnes ont été contactées pour la mise en place de travaux d'aménagements d'hydraulique douce.

## STRATÉGIE BOCAGÈRE / PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

Les haies rendent de multiples services : lutte contre le ruissellement, préservation des sols et de la qualité de l'eau, brise-vent, refuge pour la biodiversité, adaptation du territoire au changement climatique... C'est pourquoi, il est important de les préserver, de les entretenir et surtout d'en réimplanter.

A l'échelle du territoire de Pré-Bocage Intercom, on constate une érosion du linéaire de haies de l'ordre de 698 kilomètres linéaires disparus depuis 1947.

Durant l'hiver 2022, Pré-Bocage Intercom a planté, en missionnant l'entreprise Oxalis Paysage, 7 414 mètres linéaires de haies chez 18 bénéficiaires pour un montant total de 45 815.98 €. Ces travaux de plantation sont co-financés par le Département du Calvados à hauteur de 70% HT.



## COMPÉTENCE GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS)

Tête de sept bassins versants, le territoire de Pré-Bocage Intercom couvre plus de 580 km de cours d'eau, un patrimoine naturel hydrographique qu'il nous faut préserver.

## PROGRAMMES DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

L'eau ne connaissant pas les frontières administratives, la communauté de communes s'est engagée dans des démarches d'entretien et de restauration des cours d'eau ainsi que de restauration de la continuité écologique avec d'autres collectivités.

Quelques exemples d'actions menées sur le territoire de PBI sont donnés dans le tableau ci-dessous :

## LA TAXE GEMAPI

La taxe GEMAPI a été instaurée par délibération le 30 septembre 2020 et le Conseil Communautaire a voté un produit fiscal attendu de 151 203 € pour l'année 2022. Celle-ci a permis de financer des programmes de restauration et entretien des cours d'eau et de la continuité écologique sur le territoire de PBI, notamment sur les bassins versants de l'Odon, de la Souleuvre et de la Seulles.



Bassin versant	Gouvernance	Programme en cours	Réalisations
ODON	Entente intercommunale Odon (poste porté par PBI et mutualisé avec Caen la Mer et Vallées de l'Orne et de l'Odon)	Restauration et entretien	8 km de berges restaurées
		Restauration de la continuité écologique	Étude en cours sur 3 ouvrages hydrauliques de l'Ajon
SOULEUVRE	Entente / délégation de maîtrise d'ouvrage à IVN (Interco de la Vire au Noireau)	Restauration et entretien	5,6 km de berges restaurées
DRÔME	Projet d'Entente / délégation de maîtrise d'ouvrage à TER'Bessin	Restauration et entretien	Prévisions 2023
AURE	Création de poste PBI (Technicien RCE)	Restauration de la continuité écologique	Prévisions 2023
SEULLES			

## ÉTUDE SUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR 5 OUVRAGES TRANSVERSAUX DE L'AJON

Cette étude, lancée en septembre 2021 a pour but d'accompagner les différents propriétaires des ouvrages de l'Ajon empêchant la bonne circulation des espèces animales et des sédiments. L'objectif est de trouver des solutions conciliant la continuité écologique avec le maintien du patrimoine en réalisant des travaux tels que l'effacement, le contournement ou l'équipement de ces obstacles.



# service public d'assainissement non collectif (SPANC)



Le SPANC est un service public local chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- Contrôler les installations d'assainissement non collectif. Ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

## NOMBRE DE PRESTATIONS RÉALISÉES EN 2022

Diagnosics de vente + Contrôles de bon fonctionnement anticipés	200
Contrôles de réalisation (contrôle travaux)	104
Contrôles de conception (réhabilitations + permis de construire)	169
Contre-visites	2
Contrôles de bon fonctionnement (périodique / 10 ans)	406

## SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE DU 11ÈME PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE (AESN)

En 2022, grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 22 dossiers d'installations conformes ont été réalisés pour un montant total de 134 121 €.

Ces subventions sont versées intégralement aux propriétaires dont les dossiers sont éligibles.

Attention : toutes les communes de Pré-Bocage Intercom ne sont pas éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie en matière d'Assainissement Non Collectif.

## PRÉPARATION DU CONTRAT DE TERRITOIRE « EAU ET CLIMAT » (CTEC)

En 2021, Pré-Bocage Intercom l'Agence de l'eau Seine-Normandie et les cosignataires (communes de Les Monts d'Aunay, de Caumont-sur-Aure, de Villers-Bocage et de Val d'Arry, le Syndicat Mixte de Production d'Eau Sud Bessin - Pré Bocage (SMPE) et le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Caumont l'Eventé (SIAEP Caumont)) ont travaillé sur la finalisation du contrat de territoire « eau & climat » 2022-2024. Ce dernier fut signé le 26 janvier 2022. Tous s'engagent via ce contrat à mener un programme d'actions ciblées en faveur de la reconquête du « bon état » écologique des milieux aquatiques du territoire (lutte contre les pollutions), de la restauration de leur continuité écologique et de la préservation et de l'optimisation de la ressource en eau potable pour les 3 années à venir.

Le programme d'actions pour les 3 ans du contrat envisage un montant prévisionnel de travaux autour de 8,1 M€.

Un comité de pilotage avec l'ensemble des acteurs concernés a eu lieu le 12 octobre 2022. Ce COPIL a permis de faire le point sur les avancements de chaque programme d'actions ciblées dans le CTEC.

## CHIFFRES CLÉS

**9** mares restaurées

**7,4** kilomètres de haies bocagères plantées

**13,6** kilomètres de cours d'eau entretenus et/ou restaurés

**941** prestations (instructions sur dossiers et contrôles sur site) réalisées par le service SPANC

**7** dossiers de subvention AESN pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif, traités par le SPANC



**Bruno DELAMARRE,**  
10ème Vice-Président  
en charge de l'environnement

# VALORISATION, COLLECTE, RECYCLABLES

## COLLECTE

### Acquisition d'une nouvelle benne à ordures ménagères



En 2022, Pré-Bocage Intercom a acheté une benne à ordures ménagères monoflux sur châssis 26 tonnes.

### Optimisation de la collecte

Depuis sa création en 2017 avec la fusion des territoires d'Aunay-Caumont-Intercom et Villers-Bocage Intercom, Pré-Bocage Intercom a déjà mené des actions pour améliorer le service rendu :

► L'harmonisation des redevances incitatives des deux anciens territoires mise en œuvre au 1er janvier 2020. Depuis cette date, le système de collecte des ordures ménagères s'effectue au bac pucé ou via des badges d'accès aux tambours d'identification.

► La mise en place des extensions de consigne de tri en octobre 2020.

Avec ces réorganisations et face à l'évolution des pratiques des habitants et de leurs attentes, Pré-Bocage Intercom s'est engagée dans une démarche d'optimisation du service rendu.

C'est dans ce cadre qu'elle a lancé, en juillet 2021, une étude d'optimisation des tournées et des fréquences de collecte pour une mise en place au 7 mars 2022, dans le but de :

- Maîtriser les coûts de collecte des déchets,
- Adapter le service aux contraintes du territoire, à la réglementation et aux besoins des usagers,
- Améliorer les conditions de travail des agents de collecte,
- Développer la valorisation des déchets et de la réduction à la source de leur production,
- Préserver l'environnement et le cadre de vie.

La nouvelle organisation proposée a permis les économies suivantes sur 10 mois :



- 1 benne à ordure



- 29 tonnes CO<sup>2</sup>



- 14 864 km



- 155 tournées

## DÉCHÈTERIES

### Préparation du transfert des déchèteries au SEROC en 2023

Afin de maîtriser le coût du service, plusieurs pistes techniques et financières ont été étudiées en 2022 et l'intérêt du transfert des déchèteries au SEROC en termes de mutualisation et de travail en réseau est apparu comme l'une des solutions.

2022 a donc été consacrée à la préparation de ce transfert pour que celui-ci soit effectif au 01/01/2023.



## COÛT DU SERVICE

### Facturation trimestrielle

Passage à la facturation au trimestre pour faciliter le paiement de la redevance incitative aux administrés au 1er janvier 2022.

# Augmentation des coûts de traitement de 50 % en 2022

Pré-Bocage Intercom dispose des compétences suivantes en matière de déchets et recyclables :

- ▶ La collecte des ordures ménagères ;
- ▶ La collecte sélective des déchets ;
- ▶ La création et la gestion des déchèteries implantées sur son territoire.

Par délibération en date du 20 novembre 2007, le Syndicat Mixte du Pré-Bocage a choisi d'adhérer au SEROC pour la compétence obligatoire du traitement des déchets.

Le service est financé en majorité par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) titrée auprès des administrés et des professionnels du territoire.

Elle finance :

- ▶ La collecte des OM et leur traitement
- ▶ La collecte des sacs jaunes et leur traitement
- ▶ La gestion des déchèteries et le traitement des déchets déposés sur les 2 sites
- ▶ La collecte et le traitement du verre
- ▶ La gestion administrative de tous ces services.

## GRILLE TARIFAIRE 2022

A l'image des années précédentes, la grille tarifaire de la REOM a de subi une hausse en 2022. La gestion des déchets coûte de plus en plus cher à la collectivité. Malgré toutes les politiques incitatives mises en place sur le territoire, cette redevance ne diminuera pas. Le cadre législatif évoluant en permanence, il est nécessaire de s'y adapter et de le respecter. Pour autant, l'objectif de PBI est de maîtriser au maximum cette augmentation, notamment en étudiant toutes les pistes d'optimisation des coûts et de réflexion d'organisation permettant d'y parvenir.

## POURQUOI LA REDEVANCE AUGMENTE TOUS LES ANS ?

Ce sont les dépenses de fonctionnement qui s'imposent à PBI (TGAP, nouveaux marchés de prestations de service en déchèterie en 2022, adhésion au syndicat de traitement) qui connaissent annuellement des augmentations et qui impactent significativement cette redevance et donc la grille tarifaire.

### ▶ Pour rappel, qu'est-ce que la TGAP ?

La TGAP est une taxe qui a pour objectif d'encourager les producteurs d'activités dites « polluantes » à réduire leur empreinte environnementale. Elle s'inscrit dans un projet de loi de gestion des déchets et fait partie de la fiscalité déchets.

Le montant de la TGAP est calculé en fonction des quantités et natures des déchets produits, des émissions polluantes, des matériaux d'extraction. Le taux appliqué à chaque facteur est modifié chaque année.

Les Ordures Ménagères résiduelles et encombrants collectés en déchèteries sur le territoire de PBI étant traités (enfouis) dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) « type D », en 2022, la TGAP a augmenté de 33 % par rapport à 2021.

A titre de comparaison, en 2025, dans des installations d'incinération, la TGAP atteindra entre 15 et 25 €/T quand elle sera à 65 €/T en ISDND. La TGAP impactant le montant de la redevance, il importe donc à l'usager du service public d'être responsable dans ses modes de consommation et dans le respect des gestes de tri afin de limiter les tonnages non valorisés. (OM et encombrants = déchets stockés/enfouis et TGAP importante).

### ▶ Augmentation des montants du marché de prestation de service en déchèterie

Le marché de prestation de services en déchèteries arrivant à échéance au 31 décembre 2021, un appel d'offre (10 lots) a été relancé à l'automne pour une prise d'effet au 1er janvier 2022. Forte augmentation du marché dans sa globalité + 54%, notamment les prestations de « transports ».

## CHIFFRES CLÉS

**11 377** bacs et badges mis à disposition des usagers pour la collecte des ordures ménagères

**2 943** tonnes d'ordures ménagères (OM) collectées

**1 105** tonnes de verre collectées

**1 501** tonnes de déchets triés (sacs jaunes) collectées



**Christine SALMON,**  
1ère Vice-Présidente

en charge de la valorisation, collecte et recyclables



—  
**Pôle**  
**administration générale**

# PETITES VILLES DE DEMAIN

2022 a été l'année de définition des projets structurants pour la revitalisation des communes lauréates du dispositif Petites Villes de Demain.

Le cabinet CERESA a été recruté pour réaliser les plans guides des trois communes donnant ainsi le programme d'actions des centres bourgs pour les prochaines années. Ces plans guides ont été fait en concertation avec les habitants lors des phases de diagnostic et d'élaboration du scénario des aménagements urbains.

Ce travail a donné lieu à la rédaction d'une convention d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) signée le 19 octobre 2022 entre l'Etat, le Département du Calvados, l'Intercommunalité et les trois communes PVD.

La convention d'Opération de Revitalisation Territoriale, précise les ambitions retenues pour le territoire, son articulation avec le Contrat de Relance et de Transition Ecologique, ainsi que l'ensemble des moyens d'accompagnement existants.

La convention précise également l'ensemble des engagements des différents partenaires pour la période du programme 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Le programme d'actions des communes et de Pré-Bocage Intercom est ambitieux (48 fiches actions) et multithématique, il y aura des actions sur la dynamisation commerciale, les aménagements urbains des centres-villes en lien avec la transition écologique du territoire, la requalification de friches, la production de logements adaptés, la rénovation énergétique des bâtiments publics... Ces projets débiteront pour certains en 2023.

Pré-Bocage Intercom a également réceptionné en 2022, les résultats de l'étude préalable habitat permettant ainsi de mettre en place une nouvelle politique d'aide incitative pour la rénovation thermique, l'adaptation du logement et l'habitat dégradé en s'inscrivant activement dans le Programme d'intérêt Général du Département.

Grâce au financement de la Banque des Territoire pour le développement de l'attractivité économique des communes, il a été possible en 2022 de mettre en place un poste de Manager de Commerce et de lancer la plateforme numérique pour les commerces de proximité : SITACTUS.

Le Manager de Commerce a rencontré, avec les élus des communes, les commerçants des centres villes pour échanger sur leurs problématiques, besoins et définir ses possibilités d'intervention pour les aider dans leurs démarches. Il a également travaillé avec les services de Pré-Bocage Intercom à la rédaction d'un guide pratique à destination des commerçants qui sera publié en 2023. Un travail sur le recensement des cellules vacantes et la valorisation de ces dernières a été réalisé à Caumont-sur-Aure permettant ainsi la venue d'un boucher et d'une reprise d'un fleuriste. Pour Les Monts d'Aunay et Villers Bocage le Manager de Commerce a travaillé en lien étroit avec les services des mairies pour élaborer une charte d'occupation du domaine public à destination des commerçants effective en 2023.

Les trois communes se sont engagées dans la transition énergétique en signant individuellement une convention de partenariat avec ENEDIS pour bénéficier d'un accompagnement sur le suivi des consommations d'électricité des bâtiments communaux et évaluer la nécessité de cibler les marges d'amélioration.

De plus, les communes ont également signé une convention avec le SDEC (Syndicat Départemental d'Energie du Calvados) pour bénéficier d'un Conseil en Energie Partagée (CEP) afin de suivre et évaluer les consommations énergétiques des bâtiments communaux et de pouvoir bénéficier d'un audit énergétique en prévision de réaliser de travaux d'amélioration pour un bâtiment par an. Ainsi la commune de Caumont-sur-Aure a réalisé un audit sur la mairie, Les Monts d'Aunay sur le cinéma, Villers-Bocage sur l'école maternelle. Les travaux seront réalisés en 2023/2024.

En 2022, les élus ont également participé activement au réseau PVD Départemental permettant ainsi de faire un retour d'expérience sur la phase d'élaboration de la convention ORT et en valorisant certaines pratiques comme le partenariat des deux dispositifs POPSU/PVD à Caumont-sur-Aure et le partenariat avec le master MADURA pour les communes de Villers-Bocage et Les Monts d'Aunay qui ont permis de mettre la concertation avec les habitants au cœur des projets.



# LE BUDGET COMMUNAUTAIRE 2022

RÉSULTAT COURANT DE  
L'EXERCICE 2022 :

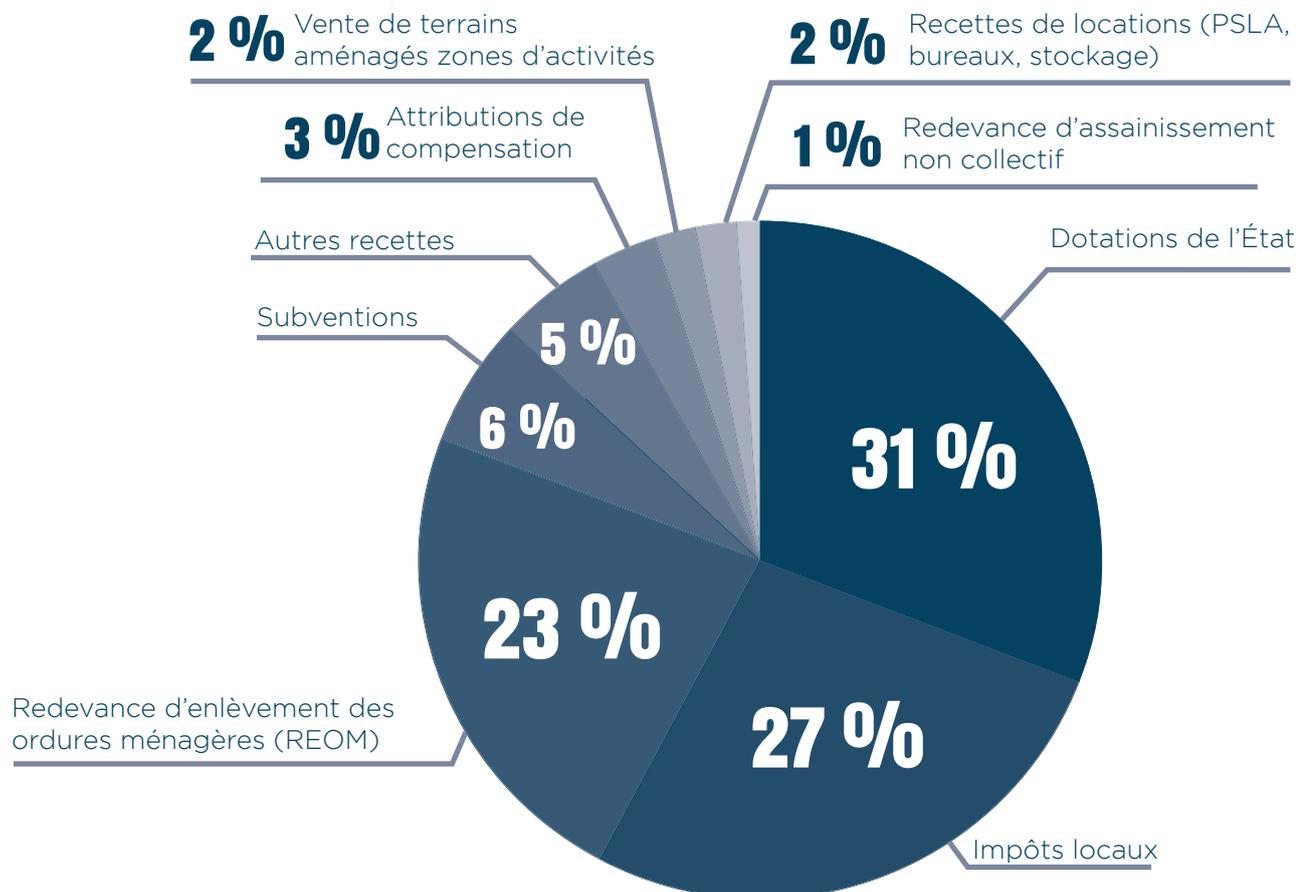
**1,13 M€**

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022  
(RÉSULTAT COURANT + RÉSULTAT 2021)

**+565 K€**

## Les recettes 2022

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENTS 2022 DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM : **10,31 M€**

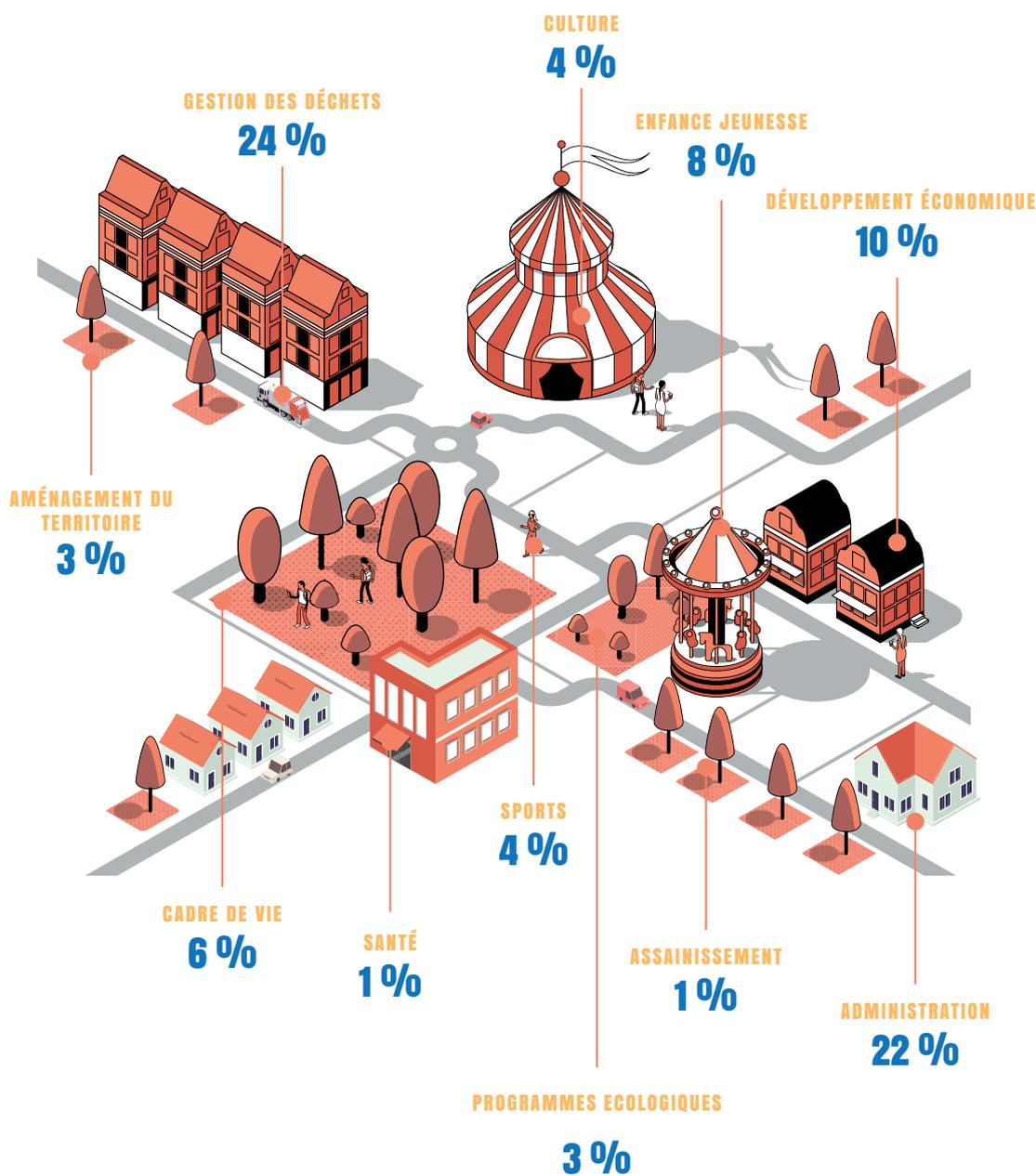


# Les dépenses 2022

Accusé de réception en préfecture  
014-200069524-20230628-20230628-5\_DEL-DE  
Date de télétransmission : 06/07/2023  
Date de réception préfecture : 06/07/2023

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022 DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM : **9,18 M€**

## où va l'argent ?



ZOOM SUR LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2022 : **4,96 M€**

RÉHABILITATION DU GYMNASE DE VILLERS-BOCAGE



1 339 716 €

CONSTRUCTION DU PSLA DE CAUMONT-SUR-AURE



1 134 242 €

CONSTRUCTION DU PSLA VILLERS-BOCAGE / VAL D'ARRY



904 571 €

VOIRIE



425 644 €

RÉHABILITATION DE LA MAISON CITOYENNE DE CAUMONT-SUR-AURE



291 139 €

# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Premier avenant au Contrat de relance et de Transition Ecologique établi entre l'Etat, le Conseil Départemental du Calvados et Pré-Bocage Intercom a été signé le mardi 3 mai 2022.

Signé le 12 juillet dernier entre l'Etat, le Département du Calvados et Pré-Bocage Intercom, le Contrat de Relance et de Transition écologique 2020/2026 a ouvert une étape importante dans le renforcement de la relation partenariale de Pré-Bocage Intercom avec l'Etat et le Département, fondée sur les projets stratégiques propres à notre territoire, favorisant l'émergence de projets structurants innovants, répondant aux objectifs nationaux de transition écologique, notamment en matière de lutte contre le changement climatique, d'économie circulaire, de rénovation énergétique des bâtiments, de sobriété foncière, de biodiversité...

10 mois plus tard, ce premier avenant a marqué un avancement effectif dans la réalisation des divers projets portés par les 27 communes du territoire et Pré-Bocage Intercom et concrétise les premières phases de mise en œuvre du projet de territoire 2020/2026.

A la signature du CRTE, 94 projets communaux et intercommunaux déposés avaient été identifiés dans les domaines du développement durable, de l'éducation, du sport, de la santé, de la culture, de la revitalisation urbaine, de la mobilité, du développement économique, de l'emploi, de l'agriculture ou encore de l'aménagement numérique.

10 avaient été présentés comme étant prêts à démarrer rapidement.

La collaboration fructueuse entre l'Etat et ses services, le Département, les maires des communes-membres et l'intercommunalité, a permis d'annoncer un premier bilan positif avec la concrétisation de 6 de ces 10 projets dont 4 d'ores et déjà subventionnés, le CRTE permettant de mobiliser rapidement les financements publics dédiés dans le cadre du Plan « France relance ». Ces projets concernent principalement l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité de services publics, la rénovation énergétique des bâtiments publics et notamment scolaires :

- ▶ réhabilitation et aménagement de la mairie de Saint-Germain-d'Ectot,
- ▶ étude d'aménagement de l'école maternelle de Saint-Germain-d'Ectot,
- ▶ amélioration de la performance énergétique de l'école élémentaire des Monts d'Aunay et d'un bâtiment communal,
- ▶ mise en accessibilité et rénovation des éclairages des bâtiments scolaires de Villers-Bocage.

Au-delà du plan de relance, le CRTE s'inscrit dans une démarche évolutive pour une transformation du territoire dans la durée, tout au long du mandat municipal et intercommunal. Cette souplesse permettant de s'adapter en permanence à la réalité du territoire, de répondre en temps réel aux besoins des 27 communes-membres et de l'intercommunalité, de favoriser l'émergence d'initiatives nouvelles est l'une des clés pour sa réussite.

L'avenant n°1 du CRTE signé intègre 17 projets nouveaux. Ils portent sur le développement durable, l'éducation, le sport, la culture, la revitalisation urbaine, le développement économique, l'habitat, l'assainissement, l'agriculture ou encore l'aménagement numérique.

Ils illustrent le dynamisme du territoire et la volonté de ses acteurs à s'engager dans un programme d'action plaçant en son cœur l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographiques, économique et numérique.





# — Pôle Ressources et Technique

# RESSOURCES HUMAINES



80 agents au sein de la structure au 31/12/2022

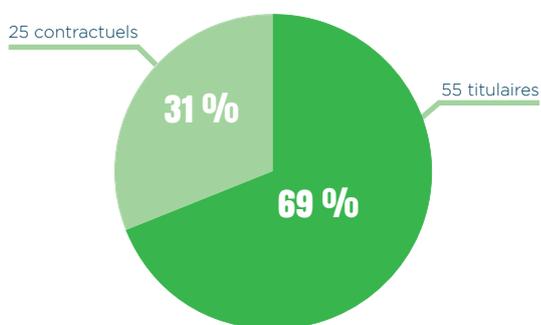


2 stagiaires accueillis en 2022

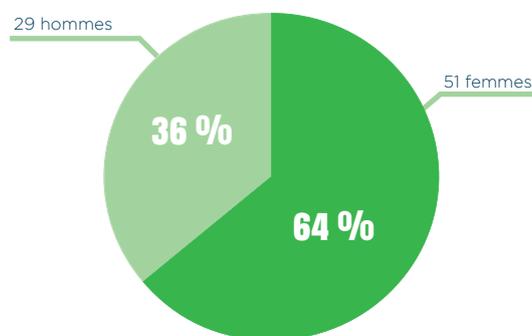


34 agents ont suivi une formation en 2022, soit près de 42,5% de l'effectif de Pré-Bocage Intercom

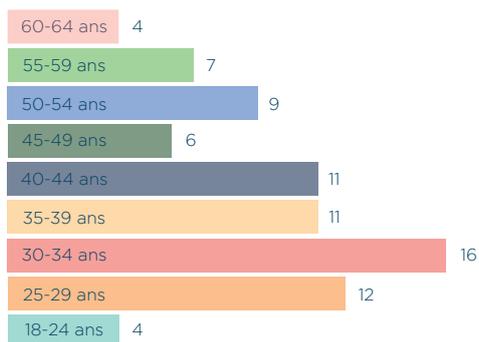
## Effectif global au 31/12/2022



## Répartition hommes/femmes au 31/12/2022



## Pyramide des âges au 31/12/2022



## CHIFFRES CLÉS

CHARGES GLOBALES DU PERSONNEL

**2 791 791 €**

MASSE SALARIALE

**3 131 315 €**

RATIO % SUR DÉPENSES GLOBALES

**34,71 %**



**Jacky GODARD,**  
4ème Vice-Président  
en charge des ressources humaines  
et financières

# TECHNIQUE

## Voirie

► 178 600 € TTC ont été dépensés dans le cadre de l'entretien de la voirie

► En ce qui concerne les travaux d'investissement en 2022, près de 8 km de routes ont été rénovés pour un montant total d'environ 660 000 € TTC dont 281 000 € seront réalisés sur 2023.



## Bâtiments

En 2022, trois chantiers ont été menés à terme :

- Pôle de santé libéral et ambulatoire de Villers-Bocage
- Pôle de santé libéral et ambulatoire de Caumont-sur-Aure
- Rénovation de la salle n°1 du gymnase de Villers-Bocage

Un chantier a démarré et a été poursuivi tout au long de l'année 2022 :

- MSAP de Villers-Bocage



## Chemins de randonnée

- 156 km de chemins entretenus
  - 140 km de boucles balisées
- Pour un montant total de 114 500€ TTC



**Dominique MARIE**  
9ème Vice-Président  
en charge du service technique

# COMMUNICATION

## Site web

En 2022, le site internet de Pré-Bocage Intercom a été consulté par 40 000 utilisateurs. Les utilisateurs ont principalement navigué sur le site sur leur smartphone (52%) ou sur leur ordinateur (46%). Ils sont principalement en recherche d'informations sur la collecte des déchets. Les pages des accueils de loisirs sont également dans les pages les plus visitées du site.

Une refonte globale du site internet de Pré-Bocage Intercom est prévue pour 2023, afin de le moderniser et de rendre plus accessible l'information relative à la collectivité.

Afin de mieux déterminer l'utilisation du site de Pré-Bocage Intercom par les internautes, une enquête a été diffusée, en octobre 2022, sur le site internet de Pré-Bocage Intercom, sur les réseaux sociaux, en mairie et auprès des EPN.

Ces réponses viennent appuyer les constats préalablement soulevés par les membres de la commission prospective et animation territoriale, c'est-à-dire : le site est trop lent, peu moderne, pas assez clair et trop compliqué à comprendre.

Une consultation a été lancée en octobre 2022 afin de sélectionner le prestataire en charge de la refonte de ce site. Le critère d'éco-conception a été un point capital pour sélectionner l'Agence Nouveau Regard.

La sortie du nouveau site internet, adapté aux besoins des citoyens et éco-conçu, pour réduire notre empreinte écologique, est prévue à l'automne 2023.

## Réseaux sociaux

### FACEBOOK



689 mentions  
« J'aime »  
(255 nouvelles  
en 2022)



56 968  
impressions  
7 956 visites



35-44 ans,  
majoritairement  
originaire du  
Pré-Bocage et  
de Caen

### LINKEDIN



430 visiteurs



Utilisateurs  
originaires de  
Normandie ou  
de Paris



Principalement  
visité par des  
communicants.

## Événementiel

### LABELLISATION FRANCE SERVICES

La communauté de communes Pré-Bocage Intercom s'est engagée en faveur du développement de l'accessibilité, de la qualité et de l'offre de services publics, en proposant des services adaptés autant pour les services publics, l'enfance, la santé, la culture ou le sport. **En janvier 2022 c'est le Point Info 14 de Caumont-sur-Aure qui a bénéficié de cette labellisation.**

### SALON DES GOURMANDISES

**Organisé par l'UCIA du Pré-Bocage, un salon des gourmandises a été organisé le 9 octobre 2022 afin de valoriser les artisans et producteurs du territoire.** Ce salon a connu un véritable succès. Les visiteurs sont venus nombreux, preuve d'un attachement aux spécialités du terroir.

### PSLA VILLERS-BOCAGE / VAL D'ARRY

#### Inauguration du PSLA bi-site - 1er décembre 2022

Cet investissement permet à notre territoire de répondre aux enjeux de la désertification médicale, de proposer des lieux adaptés aux nouveaux modes de travail des professionnels de santé, et de rendre notre territoire attractif pour les jeunes médecins, difficiles à capter en milieu rural.



**Jean-Yves BRECIN,**  
6ème Vice-Président  
en charge de la prospective et  
de l'animation territoriale

# CHIFFRES CLÉS



**27** communes regroupant 49 communes historiques



**25 000** habitants, dont 40% âgés de moins de 30 ans



**+ de 1 500** entreprises, dont plus de 200 artisans



**6 740** emplois répartis dans les 2 154 établissements du territoire



**417 km<sup>2</sup>** soit 70 % de surfaces agricoles sur le territoire



**80** agents territoriaux répartis en 5 pôles



## **Pré-Bocage Intercom**

31 rue de Vire, Aunay-sur-Odon  
14260 Les Monts d'Aunay

02 31 77 57 48  
contact@pbi14.fr

**[www.prebocageintercom.fr](http://www.prebocageintercom.fr)**